

« GÉOGRAPHIE REVISITÉE » :

UN BOULEVERSEMENT SOUS LE SIGNE DE LA TROMPERIE

Après sa mise en ligne sur ULYSSE 77 et sa présentation aux Cadres de la DDFIP, les organisations syndicales ont enfin été conviées le 13 juin pour la présentation de la « géographie revisitée » par la Direction.

Pour le Directeur, notre réseau actuel n'est plus adapté face aux attentes des contribuables, certains services ou sites ayant atteint une taille critique. La concentration des services prévue dans la « géographie revisitée » constitue donc pour le Directeur, un renforcement des missions de la DGFIP.

Par ailleurs, à l'issu du Grand-Débat (conséquence de la mobilisation des « gilets jaunes »), il a été décidé que les services publics (dont la DGFIP) devaient être situés à moins de 30 minutes de leur domicile. La création des « accueils de proximité » en constitue la réponse.

Solidaires Finances Publiques s'est rendu à cette réunion pour avoir le plus de détails possibles tant sur l'organisation du réseau que sur les conséquences sur les agent-es. Il vous en livre tous les éléments connus.

- **Le calendrier : 1ère phase, fin octobre, fin des travaux en 2022, début 2023**

Une 1ère phase de concertations avec les élu-es, les cadres et les organisations syndicales se déroulera durant tout l'été pour boucler le dispositif fin octobre. C'est le DGFIP qui arrêtera la carte du réseau de toutes les DDFIP/DRFiP. Par ailleurs, même si M VALES a précisé que la carte n'était pas figée, il ne visait que les accueils de proximité. Cette concertation sera enrichie par des « Groupes de Travail Métier » avec les agent-es pour s'adapter à cette nouvelle organisation.

Cette 1ère phase sera suivie ensuite de la mise en œuvre du plan à compter de janvier 2020. A ce stade, nous n'avons pas plus de détail que ceux publiés sur Ulysse 77.

Concernant la concertation, **Solidaires Finances Publiques** a dénoncé qu'elle démarrait mal avec les représentants des personnels, derniers informés de cette révolution. Au regard des bouleversements à venir, de gros doutes subsistent sur la réelle volonté affichée de dialogue social de la part de la Direction.

- **La nouvelle organisation : une catastrophe !!!**

- **Les accueils de proximité (point bleu de la carte):**

Ces accueils existent déjà pour certains, dans les Maisons de Service Aux Publics (MSAP) et qui deviendront des Maisons France Services (MFS). Outre les missions pour la CAF, la MSA, etc., les salarié-es autres qu'agent-es de la DGFIP, se verront confier en plus la mission d'accueil de la DDFiP. La Direction leur assurerait une formation et serait en lien direct avec un-e correspondant-e sur site si nécessaire. Ces accueils sont finalement que des points de contact même si des agent-es DDFIP peuvent être amené-es à s'y déplacer.

Solidaires Finances Publiques a vivement critiqué cette tromperie des usagers. La formation du salarié-e se bornera probablement à de l'assistance Internet plus qu'il n'apportera une réponse aux questions des usagers. Le service public « LOW COST » se met en place et éloigne encore plus les usagers des services de la DDFiP composés d'agent-es formé-es et compétent-es.

Par ailleurs, **Solidaires Finances Publiques** a fait remarqué que si le but était réellement le service aux plus proches des usagers, il ne comprenait pas le déséquilibre entre l'Ouest bien doté et l'Est/Sud-Est du Département plus pauvre. Le Directeur l'a justifié uniquement pour un tissu fiscal plus riche à l'Ouest, ce à quoi **Solidaires Finances Publiques** a répondu que c'était de l'autre côté que les usagers ont le plus besoin de nos services.

Solidaires Finances Publiques a demandé à M VALES de fournir comme convenu lors du dernier CTL, la convention de partenariat signé le 29 mars 2019 avec la MSAP de Communauté de Communes des Plaines et Monts de France qui fixe notamment le champ de compétence fiscale de l'agent (création de compte fiscal, navigation sur le site impots.gouv.fr, paiement en ligne, duplicata d'avis anciens, prise de rendez-vous avec le SIP, etc...)

- **Le Conseil aux Collectivités (point rouge sur la carte):**

Cette mission qui était auparavant confiée au responsable de SPL devient désormais une mission unique. Elle restera confiée aux cadres A+, voire à certain-es cadres A de la DDFIP. Prévus dans chaque inter-communalité dit EPCI, ces cadres auront pour champs de compétence 1 ou plusieurs EPCI. La DDFiP estime le nombre de cadres concernés entre 10 et 15. Leur rémunération serait garantie.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, cette mission pourrait être un point positif pour peu que les agent-es disposent des moyens nécessaires. Cependant, tous les doutes sont permis : s'agit-il de développer cette mission ou de l'utiliser pour d'autres fins (compte tenu des liens tendus entre le gouvernement et les élus locaux et/ou dans la perspective des prochaines échéances électorales) ?

- **Concentration des SIP, SIE, SPL**

Une déferlante de concentration des services va s'abattre sur tou-te-s les agent-es. Le réseau cible passe de 12 SIP à 5 (Melun, Montereau, Noisiel, Lagny et Meaux), de 11 SIE à 4 (Meaux, Melun, Roissy et Provins) et enfin de 19 SPL à 8 (dont 3 spécialisés) qui deviendront désormais des Services de Gestion Comptable (SGC). Le détail des compétences géographiques de chaque service est précisé sur Ulysse 77. Ses concentrations doivent permettre à l'ensemble des services concernés d'atteindre la taille critique de 50 agent-es pour garantir leur survie pour les 10 ans à venir, selon la direction.

Solidaires Finances Publiques condamne cette concentration qui amplifie encore plus l'éloignement des usagers de nos services. Cependant, à la question de **Solidaires Finances Publiques** s'il s'agit d'une concentration administrative, le Directeur a répondu qu'il pouvait y avoir des antennes grâce au travail à distance sans plus de précision. Il a également ajouté que des accueils pourront être assurés dans ces antennes.

- **Les Services de Publicité Foncière (SPF)**

2 SPF subsisteront, l'un à Meaux, l'autre à Melun. À Coulommiers, le SPF demeure mais comme antenne de celui de Meaux. Les 2 SPF de Melun vont donc fusionner rapidement.

- **Les autres structures (Brigade de Vérifications, PCE, PTGC, Paierie Dép., TP Amendes)**

Le Directeur a confirmé que les autres structures ne sont pas directement concernées par cette « Géographie revisitée ».

- **Le devenir des agent-es : entre angoisse et incertitudes**

- **Qui est concerné ?**

D'après la Direction, environs 30 % des agent-es du département sont concerné-es par un éventuel déménagement ou mobilité fonctionnelle. Cependant, elle a souligné que des agent-es pourront travailler à distance avec la présence d'antennes et pourront bénéficier du télétravail (mais pas tout le monde).

Pour Solidaires des Finances Publiques, tou-te-s les agent-es sont concerné-es. Celles et ceux qui ne sont pas amenés à déménager connaîtront de leur côté, une importante réorganisation au sein de leur service. Par ailleurs, les agent-es connaîtront une industrialisation des tâches dont les usagers ne sortiront pas grandis non plus. Directement ou indirectement, ces réorganisations impacteront l'ensemble des agent-es.

- **Comment ?**

Pour leur affectation, les agent-es concerné-es par les restructurations seront prioritaires pour suivre leur mission. Ils pourront également rester sur le site mais en sollicitant un changement de service selon les postes ouverts. Pour celles et ceux ne pouvant changer de service et qui s'éloigneraient considérablement de leur domicile, le Directeur a annoncé la possibilité du travail à distance voire de bénéficier du télétravail.

Compte tenu de la diversité de situation de chaque agent-e, la Direction prendra ses décisions après examen au cas par cas, selon ses dires.

Même si le Directeur tente d'en atténuer les conséquences sur le devenir des agent-es, l'angoisse de ces dernier-es, partagée par Solidaires Finances Publiques, est totalement légitime au regard de l'ampleur du chantier.

- **Des mesures d'accompagnement**

Les cadres A+ bénéficieront d'une attention particulière et une fiche (la fiche n°3) est prévue à cet effet sur Ulysse 77. Il est vrai qu'il leur appartient de communiquer sur cette réorganisation « en tout loyauté » !

Au-delà, les mesures d'accompagnement prévues ont été arrêtées fin mars et concernent l'ensemble des fonctionnaires (la DGFIP n'est et ne sera pas la seule percutée) : prime de restructuration, prime à la mobilité, prime de départ volontaire, sont envisagées (également consultables).

Par ailleurs, la Direction se veut encore rassurante en soulignant qu'il veillera à chaque situation.

Solidaires Finances Publiques a demandé si les agent-es pourraient être gagnant-es, ce à quoi le directeur a répondu qu'à ce stade, seules les mesures d'accompagnement sont prévues.

AGENT-ES, NE SOYEZ PAS DUPES ! Ce projet s'inscrit dans un cadre de suppression massive d'emplois que le Directeur a confirmé (volume plus important que les années précédentes) même s'il le justifie par le Prélèvement à la Source, la suppression de la Taxe d'Habitation et de la déclaration implicite à venir.

Pour Solidaires Finances Publiques, cette « Géographie revisitée » constitue le démantèlement de la DGFIP (avec ses conséquences sur les agent-es) et un recul de Service Public. Elle ne répond qu'à la seule exigence gouvernementale de supprimer encore plus d'emplois tout en affichant un semblant de proximité.

Solidaires Finances Publiques rejette ce projet qui ne fait que des perdant-es, accuse la DGFIP de tromperie envers usagers et agent-es et demande un vrai dialogue social pour une vrai réforme.

Avec les agent-es, Solidaires Finances Publiques fera tout pour le retrait de ce projet de « Géographie Revisitée »